N° 945 – Juin 2020 **BULLETIN MENSUEL** **ISSN 0999-9345**

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE
Fondée en 1761, reconnue d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968
Adresse : Médiathèque Louis Aragon, 9 rue Julien Pesche-72039 Le Mans cedex 09
Courriel : sasaslemans@gmail.com ; Site internet : www.sciences-et-arts72.fr

VIE DE LA SOCIÉTÉ

PENSEZ À RÉGLER VOTRE COTISATION 2020 **(Banque Postale : Rennes 0018872K034)**
Adhésion seule 30 €. Cotisation complète comprenant le volume annuel : 43 €. Cotisation pour l'étranger : 50 € ; Cotisation de soutien : à partir de 60 € (réduction d'impôt au titre des dons faits par les particuliers, art 200 CGI).

Les mesures décidées pour lutter contre l'épidémie due au covid-19 ont provoqué l'annulation de notre journée autour de Château-du-Loir programmées en mai. Bien que celles-ci tendent vers l'assouplissement, le maintien de l'interdiction des rassemblements de plus de dix personnes nous oblige encore à renoncer à notre après-midi prévu en juin. Par ailleurs les restrictions toujours en vigueur quant à l'accès aux locaux de la médiathèque Louis Aragon ne permettent pas de vous y accueillir.

En revanche, notre site internet reste accessible ainsi que notre liaison par courriel.

Dans l'attente d'un retour à un fonctionnement normal, nous maintenons notre envoi d'un bulletin mensuel réduit aux seules nouvelles brèves.

NOUVELLES BRÈVES

Le coronavirus en Sarthe

Les journaux consacrent la quasi-totalité de leurs colonnes à rendre compte de l'évolution et des conséquences de l'épidémie. Quelques données disponibles.

La carte de l'épidémie. Dressée et publiée quotidiennement par l'administration, elle classait initialement les départements en trois couleurs (rouge, orange ou verte) selon la gravité de leur situation estimée en fonction de la virulence de la circulation du virus et de la capacité de l'appareil hospitalier pour faire face à l'afflux prévisible de patients. La Sarthe a longtemps figuré dans la zone « orange » contrairement à la plupart des autres départements de l'ouest classés « verts » ; in extrémis, à la veille du « *déconfinement* » attendu pour le 11 mai, elle s'est colorée en vert. Il reste que le département est considéré comme proportionnellement le plus touché dans la région. Le taux d'incidence au coronavirus pour 100 000 habitants atteint 135,5 contre 82,4 (moyenne dans les départements voisins). L'explication résiderait dans la proximité de la région parisienne qui génère de nombreuses navettes quotidiennes et l'âge moyen plus élevé des Sarthois. Selon les chiffres publiés par l'ARS (agence régionale de santé) la situation au 16 mai faisait état d'une légère baisse, mais 119 malades demeuraient hospitalisés dont quatre en réanimation. Les hôpitaux sarthois ont enregistré 73 décès dans le début de la pandémie. (OF 8 et 16 mai).

L'impact sur l'économie. Après huit semaines de confinement, l'INSEE a estimé la perte d'activité en Sarthe à 34%, soit un peu plus que la moyenne régionale (33%). Les secteurs les plus touchés sont la construction, le commerce non-alimentaire, l'hébergement-restauration, la fabrication de matériels de transports et de matériels électriques. En Sarthe ils représentent 20% des emplois dans le bassin de La Ferté-Bernard et 25% dans celui du Mans. (ML 9 mai).

Le tourisme en Sarthe. La décision de fermer tous les établissements a immédiatement provoqué l'arrêt total de cette activité. C'est l'occasion pour la presse locale de fournir des données quantitatives sur ce secteur : 116 hôtels offrant 7 806 lits ; 544 restaurants ; 42 campings ; 20 % des nuitées sont apportées par la clientèle étrangère ; 25 000 emplois directs et indirects. (ML 15 mai).

La crise dans l'aéronautique. Moins de vols, moins de commandes : les constructeurs Airbus et Boeing répercutent sur leurs sous-traitants. Trois d'entre eux, sarthois, sont concernés. Le directeur du **site Alcoa à Saint-Cosme-en-Vairais**, spécialisé dans les systèmes de fixation, se dit préoccupé et s'attend à devoir adapter son niveau d'activité sur deux ou trois ans. **Mécachrome à Sablé-sur-Sarthe** (2200 salariés) qui fabrique des aubes pour les réacteurs subit déjà une crise sévère depuis l'arrêt de la fabrication du Boeing 737 Max. Le corona virus est un « *suraccident* » qui aggrave un contexte bien difficile. En revanche chez **Souriau (Champagné, La Ferté-Bernard)** la tonalité est moins morose grâce à la diversification des productions ; le groupe travaille surtout sur le créneau des avions d'affaires et conserve son activité pour la défense nationale et l'espace qui demeurent stables. (ML 7 mai).

L'agroalimentaire s'en tire mieux. **Bel** (Sablé-sur-Sarthe) a maintenu son niveau d'activité grâce à l'augmentation des ventes dans la grande distribution qui a compensé la chute dans la restauration hors foyers. Chez **Bordeau-Chesnel** (190 employés à Yvré-l'Évêque) les ventes de rillettes ont progressé par rapport à l'an dernier. Le **groupe LDC**, leader européen dans le secteur de la volaille qui emploie 4 500 salariés dans le département, enregistre des évolutions contrastées : un bond des ventes dans la grande distribution, le poulet label se vend bien comme les *nuggets* et autres *cordons bleus,* un repli dans le secteur de la restauration et un net recul des plats cuisinés dû au fait que les consommateurs confinés se sont remis à la cuisine familiale. Tous ont appliqué les mesures barrière recommandées, sans doute plus aisées à appliquer dans ce secteur où les opérateurs sont habitués à des précautions sanitaires strictes. Les usines ont continué à fonctionner. Le climat social paraît serein. (OF 9 mai).

La pénurie de masques. Une erreur de communication du gouvernement, au début de l'affaire, l'avait conduit à indiquer que le port du masque était inutile pour la population. Rectifiée par l'évidence, notamment au moment du *déconfinement* quand l'obligation a été édictée pour les usagers des transports publics, la pénurie est apparue au grand jour. Les machines à coudre sont alors sorties des placards… les couturières, souvent non professionnelles et bénévoles, se sont mises au travail pour équiper les personnes de leur entourage. De nombreux ateliers du secteur textile ont reconverti tout ou partie de leur production. Deux exemples : **Macosa à Bonnétable** fabricant d'articles de lingerie, et **Maliterie.com à Neuville-sur-Sarthe**. D'innombrables initiatives souvent activement soutenues par les communes et les associations locales sont relatées dans les journaux. Elles furent précieuses en attendant que le secteur marchand s'organise pour établir les flux nécessaires depuis les pays asiatiques qui demeurent les seuls grands producteurs industriels.

Le groupe **Bobet à Champagné** spécialisé dans les fournitures pour l'industrie agroalimentaire a très vite inventé un distributeur de gel hydro-alcoolique sans contact. L'innovation rencontre un grand succès.

La réouverture des écoles. Nécessaire pour relancer l'activité mais anxiogène dans le contexte de danger sanitaire, elle a fait l'objet de nombreuses discussions à cause de l'extrême difficulté pour organiser et imposer aux enfants l'application des nouvelles règles de distanciation sociale. Les maires et les enseignants en ont été

les acteurs. Commencée le 12 mai par l'offre d'accueil partiel, dans certaines classes, des plus petits, l'ouverture se poursuit progressivement malgré une grande réserve exprimée par nombre de parents réticents parce qu'inquiets, qui ont préféré encore garder les enfants à la maison.

La réouverture des commerces et la relance de la production industrielle. Les commerçants non alimentaires, très demandeurs, accueillent à nouveau leurs clients depuis le 11 mai, en respectant les consignes relatives à la sécurité. Ils espèrent récupérer une partie du chiffre d'affaire perdu pendant les deux mois de fermeture. Les usines se remettent en marche progressivement avec des effectifs incomplets après discussion sur le protocole sanitaire et, si besoin, réorganisation des ateliers. Le directeur de **l'usine Renault du Mans** indique que la reprise, humainement, se passe bien ; la production a été relancée fin avril en accord avec les syndicats. La CGT de son côté reconnaît que « *la direction a fait le job* ». (ML 15 mai).

*****

Communes nouvelles : Le département compte 13 communes nouvelles nées du regroupement, depuis 2014, de 34 villages. Ce mouvement de fusion est plus timide en Sarthe que dans les départements voisins. Villeneuve-en-Perseigne, la première à s'être déterminée (en 2015), est désormais rejointe par : Saint-Paterne-Le-Chevain ; Fresnay-sur-Sarthe, Marolles-les-Brault, Ballon-Saint-Mars, Cherré-Au, Tuffé-Val-de-Chéronne, Val d'Étangson, Loir-en Vallée, Montval-sur-Loir, Le Lude, Bazouges-Cré-sur-Loir. Aussi, dans ces villes les élections municipales se sont organisées dans des conditions inédites. (OF 28 fév).

Élections municipales du 15 mars. Listes électorales. 406 609 citoyens sont inscrits en Sarthe dont 89 674 manceaux. C'est 1 921 de moins (- 0,5 %) qu'en 2014 (date de la dernière consultation). 211 673 sont des femmes (52 %) et 194 936 sont des hommes (48 %). Les seniors (70 ans et plus) représentent 21 % du corps électoral ; les juniors (moins de 30 ans) 31 %. (OF, 1er mars). Dans les quinze plus grandes villes de la Sarthe, neuf n'ont présenté qu'une seule liste. Le Mans en a aligné onze.

Résultats du premier tour et leurs suites : dans la Sarthe, comme ailleurs, le pourcentage de l'abstention a été beaucoup plus élevé que d'habitude. Votants 42,61 % ; abstentions 57,39 % ; suffrages exprimés 39,96%. Sur l'ensemble des communes, environ 320 ont élu leur conseil municipal au complet lors de cette première journée. Mais l'apparition brutale du coronavirus et les mesures qui l'ont accompagnée (confinement des populations, fermetures des écoles et des commerces…) ont provoqué l'arrêt du processus électoral. Les élections des maires et adjoints ont été reportées. Elles interviennent dans la dernière semaine de mai. Il reste qu'une trentaine de collectivités doivent auparavant organiser un second tour le dimanche 28 juin. Parmi les plus grandes, Le Mans, Sablé-sur-Sarthe, Saint-Calais et Écommoy seront dans ce cas.

Errata. Notre bulletin de mai indiquait, dans la rubrique « évolution de la population sarthoise », les 12 communes dont la population légale calculée par l'INSEE pour 2020 dépasse 5 000 habitants. Une étourderie nous a fait omettre La Flèche, deuxième ville du département avec ses 14 956 âmes. Que nos lecteurs et les Fléchois, veuillent bien excuser cet oubli malencontreux.

*****

Évolutions urbanistiques au Mans

Quartier Beaulieu au Mans. **Disparition de l'ancien stade Léon Bollée.** Les installations dataient, dans leur forme actuelle, de 1988, elles furent abandonnées en 2011. Il s'agit maintenant de construire un nouvel ensemble immobilier qui comprendra 88 maisons, 142 logements collectifs et une résidence seniors de 71 appartements. La démolition vient de commencer par celle de l'ancienne tribune présidentielle située rue de Claircigny, Elle se poursuivra d'ici à 2022 par la destruction de la grande tribune Chancel et des derniers équipements sur le site. (ML 8 et 27 mai).

Disparition du château de l'Épine au Mans. Non loin du quartier de la Chasse Royale et sur la route conduisant vers Degré, Pierre-Félix Delarue, architecte départemental de la Sarthe, avait dessiné, à la demande d'une famille aisée, sur les terrains de la ferme de l'Épine, un petit château-manoir achevé en 1853. Quelque trente ans après, la ville du Mans inaugurait le nouveau centre hospitalier édifié sur les terres du bordage de Monthéard. Au fil des ans, extension après extension, les installations de l'hôpital se trouvaient voisines du manoir qui rejoignit le domaine public en 1964 après que son dernier propriétaire en fit don à la Ville. Aujourd'hui il s'agit d'implanter ici un très moderne centre de cancérologie de 20 000 m^2, opération menée conjointement par l'hôpital, la clinique Victor Hugo et le centre Jean Bernard. Sans doute aurait-il été souhaitable de chercher à intégrer le bâti ancien dans le nouveau projet mais cela n'a pas été jugé possible. Ainsi disparaît un nouvel élément du patrimoine, de style composite certes, ni classé ni situé dans un secteur protégé, mais représentatif de son époque. (ML 8 et 15 mai).

Le directeur gérant : Jean-Pierre Epinal